



Vie municipale

Attention quand vous roulez à trottinette

Les accidents de trottinettes se multiplient, nombre d'entre eux pourraient être évités si les personnes qui circulent à trottinettes, respectaient quelques règles.

Publié le 2 janvier 2025

Pour rappel, si vous circulez avec une trottinette sans moteur, comme à rollers ou en skateboard, vous êtes considéré comme un piéton et vous devez rouler sur le trottoir, en faisant très attention aux piétons qui vous entourent et en veillant à ne pas rouler trop vite. En revanche, si vous utilisez une trottinette électrique, vous devez rouler sur la route et respecter le code de la route, ou sur une piste cyclable, si elle existe. Attention, l'usage des trottinettes électriques est réservé aux plus de 14 ans. Le port d'un gilet réfléchissant est obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite, et recommandé le reste du temps tout comme le port du casque. Le respect de ces règles protège autant les utilisateurs de trottinettes que les autres usagers de la route et des trottoirs.



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

[Se rendre en mairie](#)

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

[Horaires d'affluence](#)